

SAS 2A MAINTENANCE
En formation au capital fixe de 2000 Euros
42 Avenue André Marie Ampère, 45800 SAINT-JEAN-DE-BRAYE
RCS en cours

Le 07/11/2024 à 14 heures, sont présents au siège de la société, les soussignés :

- Monsieur VIEIRA Alexis né le 25/08/1982 à ORLEANS (45000) (FRANCE), de nationalité Française, célibataire, demeurant 3 Rue De Paris, 45520 CHEVILLY.
- Monsieur GACHI Abdellah né le 02/01/1976 à ORLÉANS (45000) (FRANCE), de nationalité Française, célibataire, demeurant 8 Impasse Jacques Bossuet, 45600 SULLY-SUR-LOIRE.

Représentant la totalité des actions afin de participer à :

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Dont l'ordre du jour annoncé par Monsieur GACHI Abdellah, président de cette assemblée est :

Nomination de la présidence

RESOLUTION N°1 :

Nomination aux fonctions de président telles que définies par la loi et les statuts de la société, à compter de ce jour et pour une durée indéterminée :

- Monsieur GACHI Abdellah né le 02/01/1976 à ORLÉANS (45000) (FRANCE), de nationalité Française, célibataire, demeurant 8 Impasse Jacques Bossuet, 45600 SULLY-SUR-LOIRE.

La rémunération de la présidence sera déterminée ultérieurement.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 14 heures 30 minutes.
De tout ce que dessus, il est dressé le présent procès-verbal en 4 exemplaires originaux, qui seront signés par tous les intervenants susmentionnés.

Fait à SAINT-JEAN-DE-BRAYE le 07/11/2024

Signatures des actionnaires :

- Monsieur VIEIRA Alexis



- Monsieur GACHI Abdellah

